

**Délégation régionale Paris 6**

**Décision n° 2019-47**

**LA DELEGUEE REGIONALE CAMILLE CHAUDONNERET  
ORDONNATEUR SECONDAIRE DE LA DELEGATION REGIONALE PARIS 6**

**Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;**

**Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;**

**Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;**

**Vu le décret n°83-975 du 10 novembre 1983 modifié, relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;**

**Vu le décret n°84-278 du 12 août 1984 relatif au régime administratif, budgétaire, financier et comptable de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale,**

**Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux dispositions légales et règlementaires relatives à la commande publique aux marchés publics ;**

**Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;**

**Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;**

**Vu la délibération du Conseil d'administration de l'Inserm du 4 octobre 2018 relative au régime de prise en charge des frais de mission pour la période 2019-2021 ;**

**Vu la décision DAJ 2018-112 accordant délégation de pouvoir aux délégués régionaux de l'Inserm ;**

**Vu la décision DAJ 2013-110 du 6 juin 2013 relative aux unités de recherche et autres formations de l'Inserm ;**

**Vu la décision DAF n°2018-142 relative aux conditions et modalités de déplacements temporaires;**

**Vu la décision SA/RJ/17-N13 du 12 décembre 2017 du Président directeur général portant organisation des achats de l'Inserm ;**

**Vu la décision n°2017-177 du 1<sup>er</sup> novembre 2017 nommant Madame Camille CHAUDONNERET, déléguée régionale et ordonnateur secondaire de la Délégation régionale Paris 6 ;**

**Vu la décision DAJ n°2019-15 nommant Madame Jessica ZUCMAN-ROSSI, à la fonction de Directrice de l'Unité mixte de recherche 1138 intitulée « Centre de Recherche des Cordeliers – CRC ».**

**DECIDE**

**Article 1 :** Délégation de signature est accordée, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2019, à Madame Jessica ZUCMAN-ROSSI, Directrice de l'Unité mixte de recherche 1138, afin, au nom de Madame Camille CHAUDONNERET, Déléguée régionale, ordonnateur secondaire, dans les limites d'une part, des attributions du délégué régional et d'autre part, des crédits disponibles de sa structure, d'effectuer le cas échéant dans le système d'information financier SAFIr, les actions suivantes :

- constater les droits et obligations de l'établissement,
- signer ou valider les contrats et commandes de fournitures et de services de la structure concernée relevant du référentiel inter-EPST (à l'exception de ceux relatifs aux travaux) dont le montant est inférieur à 144 000 € HT,
- signer ou valider les constatations et certifications de service fait,
- signer ou valider les documents relatifs à la gestion des missions en France et à l'étranger, nécessaires à l'activité de la structure concernée.

**Article 2 :** En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Camille CHAUDONNERET et de Madame Jessica ZUCMAN-ROSSI, délégation de signature est accordée, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2019, aux agents mentionnés en annexe, afin, au nom de Madame Camille CHAUDONNERET, Déléguée régionale, ordonnateur secondaire, dans les limites d'une part, des attributions du délégué régional et d'autre part, des crédits disponibles de la structure, le cas échéant dans le système d'information financier SAFIr, aux fins mentionnées à l'article 1.

**Article 3 :** Le plafond de 144 000 € HT précité s'apprécie par besoin homogène de fournitures ou services selon les modalités prévues aux articles 20 et suivants du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

**Article 4 :** Ampliation de la décision sera adressée à l'agent comptable secondaire de la délégation régionale Paris 6.

**Article 5 :** Elle abroge toute décision antérieure ayant le même objet.

**Article 6 :** La présente décision prend effet le 1<sup>er</sup> Janvier 2019.

**La Déléguée Régionale,  
Ordonnateur secondaire**



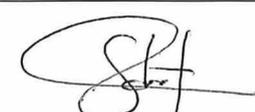
**Camille CHAUDONNERET**

**Annexe à la décision de délégation de signature de l'ordonnateur secondaire  
de la délégation régionale Paris 6 de l'Inserm à l'U1138**

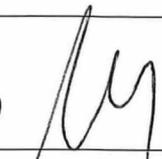
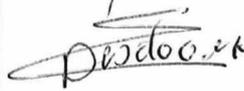
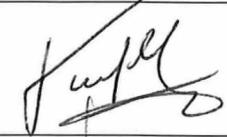
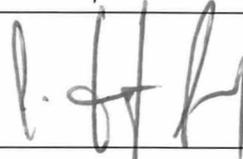
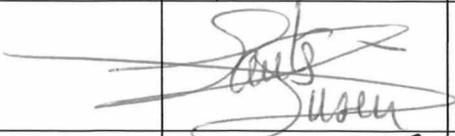
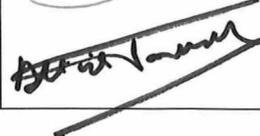
E 135

06 JUIN 2019

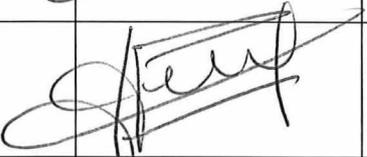
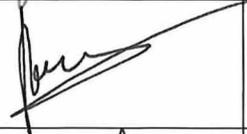
Inserm Délégation Régionale Paris 61

Liste des délégataires					
Prénom et nom	Fonction	Employeur	Corps de fonctionnaire (ou type de contrat de travail si non-fonctionnaire, avec la date de la fin de celui-ci s'il n'est pas à durée indéterminée)	Signature	Paraphe
<b>Domaine de l'article 1 de la délégation de signature</b>					
Jessica ZUCMAN-ROSSI	Directrice d'unité	Université Paris Descartes	PU-PH		JZR
<b>Domaine de l'article 2 de la délégation de signature</b>					
Tarik RERZKI	Secrétaire Général	Sorbonne Université	IE- HC		TR
Frédéric JAISSE	Directeur adjoint	INSERM	DR		FJ
Michel ARTHUR	Responsable de l'équipe 12	INSERM	DR		MA
Sylvie BABAJKO	Responsable adjoint de l'équipe 5	INSERM	DR		SB
Francine BEHAR-COHEN	Responsable de l'équipe 17	Université Paris Descartes	PU-PH		FB
Ariane BERDAL	Responsable de l'équipe 5	Université Paris Diderot	PU-PH		AB
Anita BURGUN	Responsable de l'équipe 22	Université Paris Descartes	PU-PH		AB
Sabine COLNOT	Responsable de l'équipe 24	INSERM	DR		SC



Gilles CRAMBERT	Responsable de l'équipe 3	CNRS	CR		GC
Isabelle CREMER	Responsable de l'équipe 13	Sorbonne Université	PU	P.O. 	LR
Chantal DESDOUETS	Responsable de l'équipe 25	INSERM	DR		CD
Fabienne FOUFELLE	Responsable de l'équipe 8	INSERM	DR1		FF
Jérôme GALON	Responsable de l'équipe 15	INSERM	DR		JG
Pascal HOUILIER	Responsable adjoint de l'équipe 3	Université Paris Descartes	PU-PH		PH
Sébastien LACROIX-DESMAZES	Responsable de l'équipe 16	CNRS	DR		SLD
Pierre LAURENT-PUIG	Responsable de l'équipe 26	Université Paris Descartes	PU-PH		PLS
Maria Chiara MAIURI	Responsable de l'équipe 11 et des plate-formes	INSERM	CR1		MC
Marie-France MAMZER	Responsable de l'équipe 27	Université Paris Descartes	PU-PH		MFM
Florence NGUYEN KHAC	Responsable adjoint de l'équipe 19	Sorbonne Université	PU-PH		FNK
Lubka ROUMENINA	Responsable adjoint de l'équipe 13	INSERM	CR		LR
Susin SANTOS	Responsable de l'équipe 19	CNRS	DR2		SAS
Alicia TORRIGLIA	Responsable adjoint de	INSERM	DR		



	l'équipe 17				
Nicolas VENTECLEF	Responsable de l'équipe 23	INSERM	DR		WJ
Sarah ZOHAR	Responsable adjoint de l'équipe 22	INSERM	DR 2		SZ
Thomas ALEXANDRE-ALEXIS	Gestionnaire de la Direction, des plate-formes et du Pôle de gestion	Sorbonne Université	ATRF P2 C		TAAS
Véronique BARRAUD	Gestionnaire de l'équipe 16 et du Pôle Gestion	Sorbonne Université	SAENES CL SUP		VB
Lynda <del>BANNACI</del> E	Gestionnaire de l'équipe 11	INSERM	AI		LB
Florence BORDU	Gestionnaire de l'équipe 22 et coordinatrice des ressources propres	INSERM	AI		
Thierry CREVEL	Gestionnaire des équipes 12, 17 et du pôle de gestion	INSERM	TECH		
Véronique DALET	Gestionnaire des équipes 24 et 25	Sorbonne Université	IE-HC		VD
Dalila HAKER	Gestionnaire de l'équipe 3	CNRS	TECH		DH
Arlette MALEPOU	Gestionnaire	INSERM	TECN		AM
Valérie RESVE	Gestionnaire de l'équipe 8	INSERM	TS		VR
Isabelle RICARD	Gestionnaire de l'équipe 23 et du pôle de gestion	INSERM	TECH		IR

